



FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES PSYCHOLOGUES SERONT EN GRÈVE LE 6 OCTOBRE 2016

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ À 14H00
14, AVENUE DUQUESNE PARIS 7ÈME**

Le public a une représentation très favorable des psychologues, mais la précarité de leurs conditions de travail est méconnue. Pourtant, les psychologues sont systématiquement appelés pour répondre à l'urgence ainsi que pour assurer le suivi des personnes traumatisées (Bataclan, Nice, Le Rouvray...). On les convoque aussi pour conjurer les effets dévastateurs des nouvelles organisations du travail qui malmènent les salariés et provoquent *burn-out*, dépressions, voire suicides.

Les psychologues travaillent dans de très nombreuses institutions mais leurs conditions d'emploi sont très difficiles et ne permettent plus de répondre aux besoins de la population. Non seulement ils ne sont **pas assez nombreux** mais **la profession cumule un taux de précarité particulièrement élevé. Dans les hôpitaux, un psychologue sur deux est en situation précaire.** Dans certains établissements, comme les EHPAD, on recense le plus grand nombre de temps partiels allant de quelques heures à une journée/semaine pour l'ensemble des résidents.

Dans les deux Fonctions Publiques, hospitalière et territoriale, leurs grilles de salaire n'ont pas été réévaluées depuis la création de leur statut en 1991 ! Un psychologue titulaire, au minimum d'un master2, est embauché à **1 400 euros nets** pour un temps plein. Dans cette profession à 80% féminine où les temps partiels imposés et le cumul de postes distants géographiquement sont extrêmement répandus, **la réalité des revenus est parfois inférieure au seuil de pauvreté.**

Si très récemment quelques signes positifs ont été appréciés par la profession comme la **mise en place d'un projet psychologique dans les hôpitaux**, paru dans la loi santé, ou bien la **structuration institutionnelle** des psychologues pourtant expérimentée depuis 3 ans dans près d'une centaine d'établissements hospitaliers, **aucun décret d'application n'est venu confirmer ces timides ouvertures.**

C'est pour être mieux reconnus, considérés et rémunérés par les institutions qui les emploient et offrir au public l'accueil et l'accompagnement qu'il est en droit d'attendre que **les psychologues seront en grève le jeudi 6 octobre.**

Le syndicat CGT adresse une demande d'audience au Président de la République ainsi qu'au ministre de la santé et de la Fonction Publique.

Montreuil, le 16 septembre 2016

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

68

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.75
E-Mail : sg@sante.cgt.fr